



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **25 juin 2018**

Délibération n° 2018-2826

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Curis au Mont d'Or**

objet : **Mise en valeur du ruisseau du Thou - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 5 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 27 juin 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havad, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Berra (pouvoir à Mme Crespy), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Jeandin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Suchet), Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Runel (pouvoir à M. Coulon), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

Conseil du 25 juin 2018**Délibération n° 2018-2826**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Curis au Mont d'Or

objet : **Mise en valeur du ruisseau du Thou - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

La remise à ciel ouvert du ruisseau du Thou au droit du château de la Trolanderie à Curis au Mont d'Or s'inscrit dans une volonté de valorisation du cours d'eau et de lutte contre les inondations et permettra une réhabilitation écologique et paysagère du milieu. La Métropole de Lyon a lancé un projet d'aménagement hydraulique échelonné en 3 phases. Les 2 premières phases, déjà réalisées, ont concerné :

- l'aménagement d'ouvrages de franchissement du ruisseau,
- l'aménagement d'ouvrages hydrauliques en aval du village.

Ce projet a déjà fait l'objet de 2 délibérations d'individualisation partielle d'autorisation de programme en février et octobre 2005.

La dernière phase consiste en la découverte du ruisseau du Thou, aujourd'hui busé sous la route des Monts d'Or, dans la plaine du château et l'aménagement d'ouvrages sous-dimensionnés existants. Étant donné la proximité avec le château de la Trolanderie, site inscrit, les travaux s'accompagnent également de mesures d'intégration paysagère visant à mettre en valeur le parc et le patrimoine bâti du château.

II - Description du projet

Les aménagements envisagés comprennent :

- l'adjonction d'un busage, sous la route des Monts d'Or, pour l'acheminement des eaux du ruisseau du Thou dans la plaine du château,
- la création d'un lit mineur et moyen pour le ruisseau du Thou au droit de la plaine du château avec l'application de mesures écologiques en génie végétal et l'aménagement de l'ancien jardin régulier du château pour le passage du ruisseau,
- la mise en valeur du parc du château par la création d'une nouvelle entrée piétonne et l'ouverture de fenêtres paysagères entre le château et la vallée du Thou,
- le réaménagement de 2 ouvrages hydrauliques sous-dimensionnés au droit du lavoir et du stade,
- la valorisation du ruisseau aval par la mise en place de parements empierrés au droit de 5 ouvrages de franchissement.

III - Coût du projet

Le montant du projet est évalué à 804 164 € TTC au budget principal.

	Coût total du projet budget principal : 1 230 000 € TTC		
montant total déjà individualisé (le cas échéant) :	110 000 € TTC	N°2005-2460 du 14 février 2005	<i>études</i>
	320 000 € TTC	N°2005-2975 du 17 octobre 2005	<i>travaux phase 1 et 2</i>
montant à individualiser :	800 000 € TTC		<i>études et travaux</i>

La gestion de la plaine du château rentre dans le cadre de la gestion globale du parc de la Trolanderie, suivi par le service arbres et paysages de la direction de la voirie, végétal et nettoyage. Le projet n'engendre pas de modifications en profondeur de l'entretien de la plaine du parc du château de la Trolanderie, confié au syndicat des Monts d'Or.

L'exploitation de la nouvelle canalisation du ruisseau reviendra au service exploitation de la direction adjointe de l'eau.

Il est prévu de lancer le marché début 2019 pour des travaux à l'été 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux d'aménagement du ruisseau du Thou à Curis au Mont d'Or.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P27 - Préservation et promotion d'espaces naturels, pour un montant de 800 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P27O1173, selon l'échéancier suivant :

- 41 000 € en 2018,
- 350 000 € en 2019,
- 409 000 € en 2020.

Le montant total d'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 230 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2018.